



## NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2014/011

Genève, le 28 février 2014

CONCERNE:

### REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

#### Perte de permis d'exportation

1. L'organe de gestion CITES de la République-Unie de Tanzanie a demandé au Secrétariat d'informer toutes les Parties que, le 29 janvier 2014, 21 permis d'exportation CITES, portant les numéros de série 26601 à 26618 et 26621 à 26623, ont été perdus au cours de leur transport entre Arusha et Dar es Salaam. Les permis comportaient des timbres de sécurité, mais aucune signature, ni aucun sceau.
2. Les Parties sont priées de porter la perte de ces permis à l'attention des autorités de lutte contre la fraude appropriées, notamment celles agissant aux points de contrôle aux frontières.
3. Les Parties qui détecteraient l'un de ces permis perdus sont priées d'en référer aux autorités compétentes de lutte contre la fraude pour un complément d'enquête, et de communiquer cette information à l'organe de gestion CITES de la République-Unie de Tanzanie et au Secrétariat de la CITES.
4. Les coordonnées de l'organe de gestion CITES de la République-Unie de Tanzanie sont les suivantes :

The Director of Wildlife  
Wildlife Division  
Ministry of Natural Resources and Tourism  
Mpingo House  
Nyerere Road  
P.O. Box 9372  
DAR ES SALAAM  
République-Unie de Tanzanie

Tél: +255 (22) 286 64 08; 286 63 75; 732 999 283; 732 999 433  
Fax: +255 (22) 286 58 36; 286 34 96  
Email: dw@mnrt.go.tz